

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:40020-2011:TEXT:FR:HTML>

**F-Gif-sur-Yvette: Travaux de construction de bâtiments**

**2011/S 25-040020**

**AVIS DE MARCHÉ**

**Travaux**

**SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Synchrotron Soleil  
L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48  
Attn: Aurélia Desport  
91192 Gif-sur-Yvette Cedex  
FRANCE  
Téléphone +33 169359506  
Courrier électronique (e-mail): [aurelia.desport@synchrotron-soleil.fr](mailto:aurelia.desport@synchrotron-soleil.fr)  
Fax +33 169359457

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur <http://synchrotron-soleil.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)**

Autre Société civile  
Autre Recherche  
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

**SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**

**II.1) DESCRIPTION**

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Travaux de construction d'un bâtiment appelé Ipanema.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services**

Travaux  
Exécution  
Lieu principal d'exécution Synchrotron Soleil.  
L'Orme des Merisiers.  
Rond-point de Saint-Aubin.  
91190 Gif-sur-Yvette, FRANCE.

Code NUTS FR10

II.1.3) **L'avis implique**

II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Construction d'un bâtiment appelé Ipanema.

Le marché est divisé en 4 lots:

Lot 1: gros oeuvre - VRD.

Lot 2: clos-couvert - bardage - menuiserie intérieures.

Lot 3: lots techniques.

Lot 4: second oeuvre.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45210000

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

II.1.8) **Division en lots**

Oui

il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Oui

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale**

Travaux de construction d'un bâtiment appelé Ipanema.

II.2.2) **Options**

Non

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

Durée en mois: 10 (à compter de la date d'attribution du contrat)

**INFORMATIONS SUR LES LOTS**

LOT n° 1

INTITULÉ Gros oeuvre et VRD

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Ce lot comprend les travaux de terrassement, de fondation et de maçonnerie ainsi que les travaux de voirie et réseaux pour le raccordement du bâtiment.

Les qualifications demandées sont:

- 1212 puits et tranchées blindés (technicité confirmée),
- 1311 - 1312 terrassements - fouilles (technicité courante),
- 1321 - 1323 canalisations d'assainissement (technicité courante),
- 1341 aménagements des chaussées et trottoirs,
- 1351 espaces verts,
- 2111 - 2112 maçonnerie (technicité courante) et béton armé courant,
- 2251 - 2252 ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

45210000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/  
D'ACHÈVEMENT**

Durée en mois: 10 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

LOT n° 2

INTITULÉ Clos couvert et bardage, menuiseries intérieures

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Ce lot regroupe les travaux de charpente et de structure bois lamellé-collé, de bardage bois ou autre, d'étanchéité, de menuiseries extérieures et intérieures, façades de type mur rideau et de métallerie.

Les qualifications demandées sont:

- 2354 fabrication et pose de charpentes traditionnelles en bois lamellé-collé et autres structures en bois collé (technicité exceptionnelle),
- 3813 tous types de bardages (technicité supérieure),
- 3213 étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (technicité supérieure),
- 3152 couverture en métaux sauf plomb (technicité confirmée),
- 3513 fourniture et pose certifiées de menuiseries extérieures,
- 3713 fourniture et pose de façades rideaux métalliques (technicité supérieure),
- 4571 fourniture et pose de persiennes, volets battants et coulissants, portes couliss. et pliantes, jalousies, volets roulants, protections solaires (technicité courante),
- 4412 métallerie (technicité confirmée),
- 4581 fourniture et pose de rideaux, grilles, portes de garage, portes piétonnes et portails, portes sectionnelles (technicité courante),
- 4312 fourniture et pose de menuiserie en bois (technicité confirmée),
- 7232 planchers surélevés.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

45210000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/  
D'ACHÈVEMENT**

Durée en mois: 10 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

LOT n° 3

INTITULÉ Lots techniques

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Ce lot regroupe les travaux de mise en œuvre d'une installation de chauffage-ventilation-climatisation, les travaux de régulation et de gestion technique centralisée, de plomberie sanitaire, de distribution de gaz et de fluide, d'installation et de distribution courant fort haute et basse tension, de distribution courant faible et informatique. Ce lot comprend aussi les travaux d'installations ascenseur et les installations spécifiques de laboratoire sorbones, gaz, paillasses et hottes.

Les qualifications demandées sont:

- 5313: installations thermiques (technicité supérieure),
- 5322: tuyauteries d'installations thermiques,

- 5342: régulation,
- 5353: téléalarme, télésurveillance, télégestion (technicité supérieure),
- 5414: climatisation (technicité exceptionnelle),
- 5433: ventilation (technicité supérieure),
- 5114 plomberie - sanitaire (technicité exceptionnelle),
- 5162 distribution des fluides spéciaux,
- 5822: paratonnerre.

Pour assurer un travail conforme aux réglementations et aux résultats attendus, l'entreprise disposera des qualifications minimales suivantes:

- Electricité: E2, CF2,
- (Sûreté sécurité ST, télécommunication TC),
- Certification Infra+ (agrée site pilote),
- Certification APMIS de l'installateur ou du fournisseur mettant au point le SSI,
- Agrément APSAD pour l'installateur du système de détection intrusion.

L'entreprise sera notamment d'une compétence reconnue pour l'aménagement des postes HT/BT et devra présenter des références dans le domaine des laboratoires.

Pour chacun des lots spécifiques de laboratoires, le titulaire devra fournir dans sa candidatures des références de chantiers équivalentes.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

45210000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

Durée en mois: 10 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

LOT n° 4

INTITULÉ Second oeuvre

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE**

Ce lot regroupe les travaux de plâtrerie, de cloison de menuiseries intérieures, de revêtement de sol et de peinture.

Les qualifications demandées sont:

- 4132 plaques de plâtre (technicité confirmée),
- 6252 chapes rapportées,
- 6212 revêtements textiles collés,
- 6311 carrelages, revêtements (technicité courante),
- 6233 revêtements spéciaux de sols coulés à base de résine de synthèse (technicité supérieure),
- 6111 peinture et ravalement (technicité courante).

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)**

45210000

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/ D'ACHÈVEMENT**

Durée en mois: 10 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS**

**SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le marché est financé sur fonds propres.

Règlement à 30 jours fin de mois à la date d'émission de la facture après livraison ou exécution, à condition que Soleil soit satisfait de la prestation.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Pour l'attribution du marché, Soleil impose que le groupement momentané d'entreprises soit un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec solidarité du mandataire. Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme.

Il est interdit de cumuler les candidatures:

— en tant que candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire,

— en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Le groupement fournira la lettre d'habilitation du mandataire établie par ses co-traitants ainsi que, pour chacun des cotraitants, l'ensemble des pièces demandées au § III.2) ci-dessous.

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières**

Oui

Les conditions particulières figureront au dossier de consultation.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Les candidats relevant de l'Union européenne fourniront:

Les formulaires DC1, DC2, DC6 et DC7 ou tous documents équivalents accompagnés des justificatifs suivants:

— un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis) ou équivalent,

— les attestations de déclaration et de paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente. Celles-ci devront comporter la mention

"copie certifiée conforme à l'original" ainsi que la date et la signature d'un représentant légal de l'entreprise,

— une lettre de candidature signée d'un représentant légal de l'entreprise ou de son délégataire (délégation de pouvoirs à fournir),

— pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et de leur situation de concurrence vis à vis des autres entreprises du groupe,

— la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire.

Ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant:

— qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger,

— que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L.3243-2, L.3243-4 et R.3243-1 du code du travail et qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées,

— qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique (article 50 de la loi n° 52-401 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17.7.1978).

Les candidats ne relevant pas de l'Union européenne fourniront:

— la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus,

— s'ils produisent une lettre justifiant de la non-présentation des documents, ils fourniront en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'État dont ils ressortent.

Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du ministère de l'économie et des finances:

[http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

### III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: — Le candidat joindra au dossier de candidature une déclaration relative au chiffre d'affaires consolidé sur les prestations réalisées au cours des 3 derniers exercices,

— Le candidat devra fournir une preuve d'une assurance en cours de validité pour les risques professionnels,

— Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant.

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ce sous-traitant.

### III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Les candidats fourniront:

— leurs références professionnelles dans le domaine concerné en indiquant pour chaque marché: le nom du client, ses coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en œuvre,

— la liste des moyens humains et techniques dont ils disposent,

— leur niveau de certification,

— les références des sous-traitants avec lesquels ils travaillent régulièrement.

### III.2.4) **Marchés réservés**

Non

## III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

### III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**

### III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

## **SECTION IV: PROCÉDURE**

### IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

#### IV.1.1) **Type de procédure**

Restreinte

#### IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

Nombre minimal envisagé 3 nombre maximal 10

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Il est précisé que, dans l'hypothèse où le nombre de candidatures répondant aux critères de sélections seraient inférieur à 3, Soleil se réserve la possibilité de poursuivre la procédure de passation du marché. Le nombre maximal de candidats admis à participer à l'appel d'offres a été fixé à 10, nombre suffisant pour assurer une concurrence réelle dans ce secteur d'activité et un nombre supérieur augmenterait inutilement le coût de la phase de contractualisation par Soleil ainsi que le délai de passation du marché.

Soleil procédera à l'analyse et à la sélection des candidatures conformément aux critères suivants:

- liste de références et capacité professionnelle,
- capacité économique et financière,
- conformité administrative.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

Non

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

AFFAIRE 007/2011-AD

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

11.3.2011 - 12:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

Autre: Les candidatures reçues après cette date et cette heure mais émises avant le 11.3.2011, cachet de la poste ou du transporteur faisant foi, seront prises en compte.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

**SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**

Non

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

Non

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**

Les marchés du Synchrotron Soleil ne sont pas soumis au code des marchés publics.

Les candidatures pourront toutefois être envoyées par courrier en 3 exemplaires avec la mention "AAPC travaux de construction du bâtiment appelle Ipanema affaire 007/2011-AD - ne pas ouvrir".

Les candidats devront envoyer un dossier de candidature par lot.

Origine des fonds: CNRS, CEA, Collectivités territoriales (CRIF, CG91, Région Centre...).

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Versailles

56 avenue de Saint-Cloud

78011 Versailles Cedex

FRANCE

Courrier électronique (e-mail): [Grefte.ta.versailles@juradm.fr](mailto:Grefte.ta.versailles@juradm.fr)

Téléphone +33 139205400

internet: <http://www.ta.versailles.juradm.fr>

Fax +33 130211119

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: Application de l'article 24 de l'ordonnance numéro 2005-649 du 5.6.2005, article 46 du décret numéro 2005-1742 du 30.12.2005 (informations disponibles sur le site Internet [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)).

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

3.2.2011